

Métiers de l'environnement et du développement durable « CAP PROPETE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN COLLECTE ET RECYCLAGE Complet (temps plein)

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Toute personne ayant un projet en lien avec l'activité visée.

Conditions d'accès

- Le niveau de sortie de la classe de 3eme est un minimum recommandé
- Test d'admission écrit et entretien de motivation

Durée

- 1330 heures (1080h en centre et 250h en entreprise)

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- 30 heures par semaine

Validation

- Diplôme CAP PEUCR
- S.S.T : Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.
- Habilitation électrique (non électricien)
- CACES

Taux de réussite 2022 : 75%

Taux d'insertion : 70%

Modalités de financement

- Financement individuel
- Pôle-Emploi / CTM
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation / CPF de transition professionnelle
- OPCO / Entreprise

Tarif de référence *

- Nous consulter

Lieux de formation

- LE LORRAIN
- RIVIERE-SALEE

Contact

- D. POGNON
- 05 96 50 45 75
- contact@gretamartinique.fr

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe le titulaire du CAP PEUCR intervient dans 2 domaines : le nettoyage des espaces publics, la gestion des déchets (collecte, tri, valorisation)

Objectifs

- Devenir un professionnel qualifié dans le secteur du nettoyage, de la collecte des déchets, du traitement et de la valorisation des déchets dans le secteur public ou privé.
- Se préparer aux emplois d'agents de nettoyage manuel ou mécanisé, conducteur d'engins de nettoyage, agent de collecte, ambassadeurs de tri, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie, opérateur de tri, démantèlement, de transit ...

Contenu

Modules Généraux

- Français
- Histoire géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques –Sciences physiques et chimiques

Modules professionnels

- Techniques de nettoyage et de propreté urbaine (entretien de la voirie et des espaces publics, du mobilier urbain, nettoyage des plages)
- Techniques de collecte (collecte des déchets ménagers ou assimilés, et déchets auprès des industriels/professionnels)
- Techniques de traitement/valorisation des déchets (réception, tri, dépollution, démantèlement, orientation, conditionnement, stockage, transfert)
- Communication en situation professionnelle
- Organisation de son activité
- Traçabilité et contrôle
- Prévention Santé Environnement
- Formations spécifiques obligatoires : SST, CACES®, habilitation non-électricien – PRAP IBC
- Période de formation en milieu professionnel

*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur notre site Internet